

LE PACK ASSISTANCE CONSEIL DU POINT A

Le pack assistance conseil du Point A vous permet de vous simplifier l'ensemble de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

60€ HT

 MOTS-CLÉS: # assistance # conseil # point a # apprentissage # formalités



OBJECTIFS

Simplifier les démarches liées au contrat d'apprentissage



PUBLIC CONCERNÉ

- Entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés de notre circonscription
- Associations et professions libérales



NATURE DE LA PRESTATION

Le point A vous propose le pack assistance conseil qui inclue :

- La recherche des conventions collectives et l'application de celles-ci
- La vérification du parcours professionnel de l'apprenti et de la rémunération à appliquer
- La rédaction du contrat d'apprentissage puis son envoi au CFA pour visa (inscription du jeune)
- La mise en conformité du dossier avant enregistrement.



COMMENT EN BÉNÉFICIER

Pour bénéficier du pack assistance conseil du point A, il suffit de nous retourner la fiche projet en téléchargement ci-dessous.



[Téléchargez la fiche projet contrat d'apprentissage du Point A \(.pdf - 986.36 Ko\)](#)



COÛT

60 € HT soit 72 € TTC



CONTACT

Service Formalités Point A

Tél. 04 66 879 894 ou 895

Service joignable par téléphone tous les jours de 13h à 17h.

Vous souhaitez en savoir plus sur cette prestation ?

N'hésitez pas à remplir le formulaire en cliquant sur "Demande de renseignements", nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais.